

# Communiqué de presse

## Création d'un Service commun dédié à l'Action sociale, culturelle et sportive à l'Université Henri Poincaré

1/1

### > Lieu :

Présidence de l'Université Henri Poincaré

### > Contact

#### Chantal Jarrousse

Vice-Présidente Action sociale,  
culturelle et sportive  
Tel : 03 83 68 20 28 ou 03 86 68  
41 03  
Chantal.Jarrousse@uhp-nancy.fr

### > Contact Presse

Claire Bergerot  
Communication - UHP  
Tel : 03 83 68 21 09  
Claire.Bergerot@uhp-nancy.fr

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'Université Henri Poincaré a acquis son autonomie conformément aux dispositions de la Loi LRU. Ses Responsabilités et Compétences élargies s'appliquent au Système d'information, aux Finances et aux Ressources Humaines.

Dans ce cadre, l'Université Henri Poincaré crée un nouveau service d'Action sociale, culturelle et sportive pour l'ensemble de ses 3 000 personnels, enseignants, BIATOSS, titulaires, stagiaires ou contractuels.

Ce service a pour mission et objectif de contribuer à la mise en œuvre du projet d'établissement, facteur de cohésion de la communauté universitaire en participant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels.

- Il organise l'ensemble des prestations servies à l'ensemble des personnels, selon leurs ressources ou leurs besoins (*Prestations Ministérielles, Interministérielles, d'Initiative Académique, Aides aux familles en matière de garde d'enfants, de prêt exceptionnel, d'aide au handicap, aux études et aux vacances d'enfant...*) ainsi que des aides utilisant des crédits jusqu'à présent confiés par le Ministère de l'Education Nationale à la MGEN.
- Il participe, en lien avec le Comité d'Action Sociale de l'université et le Service interuniversitaire d'activité sportive, au soutien et au développement de l'offre culturelle et sportive. Il appuiera tout particulièrement les initiatives des personnels de l'université, producteurs de culture.

Les statuts du service définissent son organisation articulée autour d'un bureau, d'un conseil et de commissions thématiques fonctionnant avec des personnels élus. Opérationnellement, ce service sera composé d'une responsable, d'une assistance sociale et d'un secrétariat.

Il est placé sous la responsabilité politique de Chantal Jarrousse, Vice-Présidente Action sociale, culturelle et sportive, élue par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président Jean-Pierre Finance, le 30 juin 2008.

Chantal Jarrousse est Ingénieur d'Etude à l'Université Henri Poincaré. Elle a notamment assuré la responsabilité de la Formation continue et des relations entreprises pour la professionnalisation des étudiants à la Faculté des Sciences et Techniques.

La création de cette Vice-présidence dédiée à l'Action sociale, culturelle et sportive est, à l'image de la mise place du service commun, une première dans l'histoire de l'Université Henri Poincaré.